



SHANGHAI 2010

APPEL DE CANDIDATURE

Concours avec concept rémunéré

Bureau de la mode
Montréal 

1 – CONTEXTE

L'exposition universelle de Shanghai aura lieu du 1^{er} mai au 31 octobre 2010. À cette occasion, 200 participants provenant de différents pays seront réunis pour célébrer le thème de cette édition, qui est, « Meilleure Ville, Meilleure Vie ». Le site d'Expo2010 est localisé des deux côtés de la rivière Huangpu qui traverse la ville de Shanghai.

La Ville de Montréal a, quant à elle, la chance d'être retenue pour présenter dans la zone des meilleures pratiques urbaines (UBPA). Cette aire de l'exposition, qui réunira 50 villes, présentera non seulement des pratiques originales destinées à améliorer la qualité de la vie urbaine, mais servira aussi de plateforme aux villes pour partager leur expérience du développement urbain.

Le projet ayant permis à Montréal de se démarquer et de prendre part à l'Expo2010 est celui du Complexe environnemental Saint-Michel. Ce secteur, auparavant requis pour l'enfouissement de déchets, est progressivement converti en une zone rappelant l'origine et la nature du lieu. On y retrouvera entre autres un lac, un boisé et un amphithéâtre pour des représentations en plein air. Par sa vitalité, le Complexe environnemental Saint-Michel reflète bien Montréal, une ville qui a fait le choix du développement durable, protège l'environnement, valorise la culture et la création, et qui a à cœur la qualité de vie et le bien-être de ses citoyens.

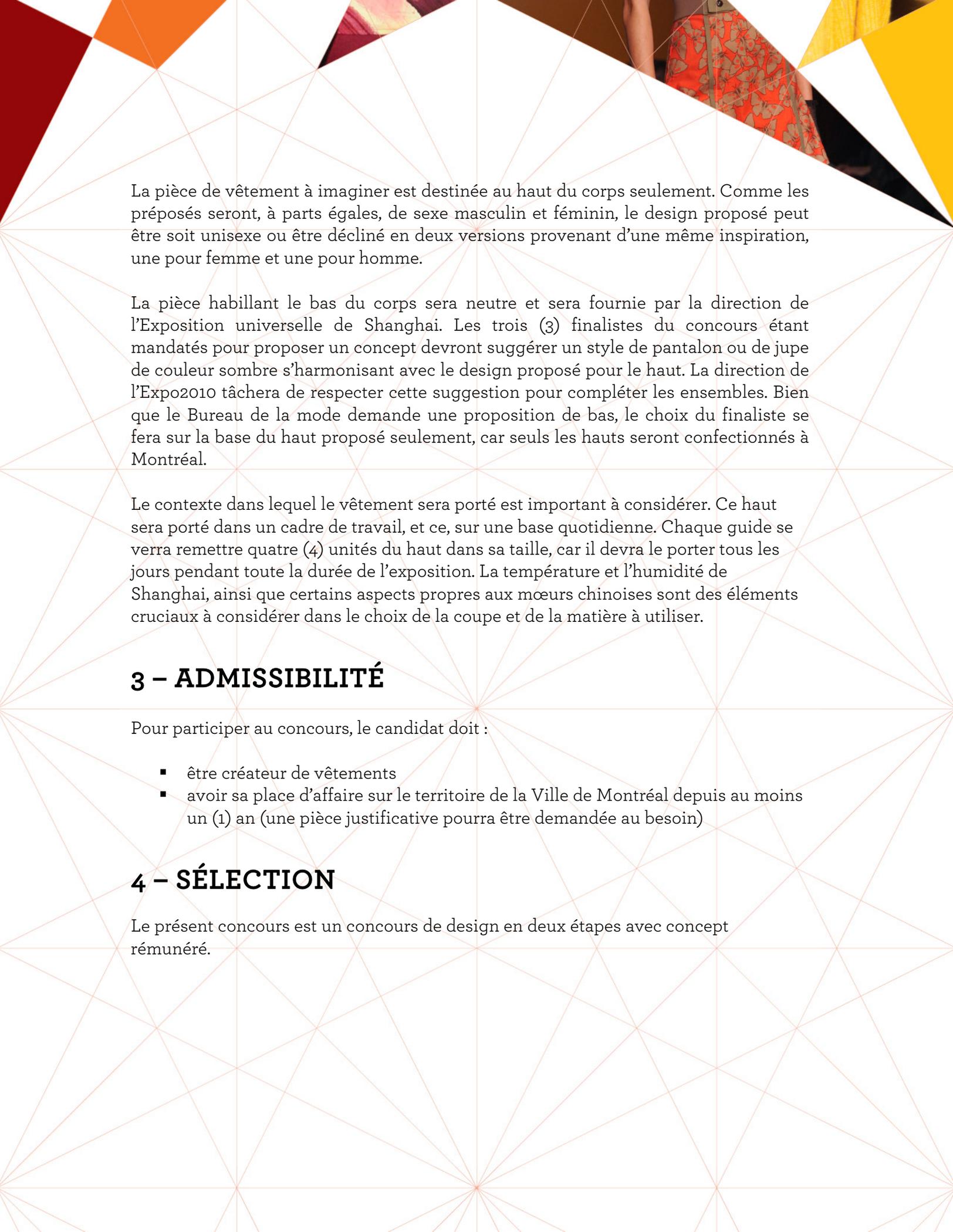
Profitant des opportunités qu'apporte la présence de Montréal à l'Exposition universelle de Shanghai, et dans le but de donner un maximum de visibilité à la créativité montréalaise, le Bureau de la mode lance le concours Shanghai 2010, s'adressant à des créateurs de mode montréalais.

2 – MANDAT

La Ville souhaite vêtir les guides et préposé(e)s du kiosque de Montréal à Shanghai.

Ces uniformes doivent être représentatifs de la créativité et de la capacité d'innovation de Montréal et doivent s'inscrire dans la thématique développée pour le kiosque de sorte à envoyer un message cohérent. Le design du vêtement se veut complémentaire aux couleurs, aux matériaux, ainsi qu'au concept développé pour le kiosque.

Dans un contexte de grande affluence et dans un environnement global visuellement chargé, les préposés du kiosque de Montréal doivent être facilement identifiables.



La pièce de vêtement à imaginer est destinée au haut du corps seulement. Comme les préposés seront, à parts égales, de sexe masculin et féminin, le design proposé peut être soit unisexe ou être décliné en deux versions provenant d'une même inspiration, une pour femme et une pour homme.

La pièce habillant le bas du corps sera neutre et sera fournie par la direction de l'Exposition universelle de Shanghai. Les trois (3) finalistes du concours étant mandatés pour proposer un concept devront suggérer un style de pantalon ou de jupe de couleur sombre s'harmonisant avec le design proposé pour le haut. La direction de l'Expo2010 tâchera de respecter cette suggestion pour compléter les ensembles. Bien que le Bureau de la mode demande une proposition de bas, le choix du finaliste se fera sur la base du haut proposé seulement, car seuls les hauts seront confectionnés à Montréal.

Le contexte dans lequel le vêtement sera porté est important à considérer. Ce haut sera porté dans un cadre de travail, et ce, sur une base quotidienne. Chaque guide se verra remettre quatre (4) unités du haut dans sa taille, car il devra le porter tous les jours pendant toute la durée de l'exposition. La température et l'humidité de Shanghai, ainsi que certains aspects propres aux mœurs chinoises sont des éléments cruciaux à considérer dans le choix de la coupe et de la matière à utiliser.

3 – ADMISSIBILITÉ

Pour participer au concours, le candidat doit :

- être créateur de vêtements
- avoir sa place d'affaire sur le territoire de la Ville de Montréal depuis au moins un (1) an (une pièce justificative pourra être demandée au besoin)

4 – SÉLECTION

Le présent concours est un concours de design en deux étapes avec concept rémunéré.

Première étape – pré-qualification pour la sélection de trois (3) finalistes

La première étape prend la forme d'un appel de candidature pour tous les créateurs de mode ayant leur place d'affaires à Montréal et étant en affaire depuis au moins un (1) an. À cet effet, une pièce justificative pourrait être demandée.

Le jury prendra connaissance des candidatures et sélectionnera trois (3) finalistes pour la deuxième étape du processus de sélection en se basant sur le CV et la lettre d'intention du candidat.

Les critères d'évaluation pour cette première étape sont :

- ▶ la compréhension du mandat
- ▶ la capacité à superviser une production de vêtement (avoir déjà réalisé une collection de vêtement et supervisé sa production)
- ▶ l'expérience pertinente (ex : patrons, spécifications, gradations, gestion d'un échéancier de production, contrôle qualité, suivi de production, etc.)

Livrables pour la première étape

Dans un document de format lettre 8,5"x11", le candidat doit inclure :

1. la fiche d'inscription dûment remplie (annexe B)
2. une lettre d'intention d'une (1) feuille recto verso (maximum) démontrant la compréhension du mandat et l'approche conceptuelle proposée
3. une présentation du designer et une description de ses expériences dans la réalisation de collections de vêtements (patron, spécifications, gradations, gestion d'un échéancier de production, contrôle qualité, suivi de production, etc.) accompagnée d'un CV
4. une présentation des autres membres de l'équipe du designer qui pourraient être appelés à travailler sur le projet et en quoi leur expertise pourrait être pertinente à la réalisation du mandat
5. des exemples (dessins, photos) de deux (2) projets du designer jugés pertinents au mandat ici demandé et accompagnés d'une courte explication démontrant en quoi ces exemples contribuent à sa capacité à réaliser le mandat

Date limite pour le dépôt des dossiers de candidatures : le 10 déc. 2009 à 17 h

Les dossiers doivent être déposés dans une enveloppe identifiée au nom du candidat à l'adresse suivante :

Ville de Montréal
Bureau de la mode de Montréal
Concours Shanghai 2010
A/S Sophie Rozon
303, rue Notre-Dame Est, 6^e étage
Montréal (Québec) H2Y 3Y8

Tout document déposé après cette date ne sera pas considéré.

Deuxième étape – développement de concepts et choix du gagnant

La deuxième étape consiste au développement du concept sous forme de croquis et de géométraux (dessins à plat) rémunérés. Les trois (3) finalistes reçoivent chacun un forfait d'honoraires de 1 500 \$ (taxes incluses) pour couvrir une partie des frais inhérents à la préparation de leur proposition.

Une rencontre informative est prévue pour les trois (3) finalistes. Elle se tiendra le 16 décembre 2009, au Bureau de la mode situé au 303, Notre-Dame Est, 6^e étage, à Montréal.

Les trois (3) finalistes retenus à la première étape disposeront d'un (1) mois pour développer leur concept.

Pour la sélection du gagnant, le jury procède à des entrevues individuelles avec les trois (3) finalistes. Chaque finaliste disposera d'une période de trente (30) minutes pour présenter son concept au jury, suivie d'une période de questions de dix (10) minutes. L'horaire des présentations se fera en ordre alphabétique.

Suite à ces rencontres, le jury choisira un projet gagnant et le recommandera à la Ville de Montréal.

Si le Bureau de la mode et la Ville de Montréal décident de donner suite au concours, un contrat de 5 000 \$ sera donné au gagnant pour superviser la production des uniformes des guides du kiosque de Montréal à Shanghai, veiller à ce que les pièces soient conformes aux spécifications et s'assurer qu'elles soient prêtes pour la date d'expédition prévue.¹

¹ Les frais et procédures afférents à l'expédition et au dédouanement des pièces seront assurés par les responsables du kiosque de Montréal à Shanghai.

Dans l'éventualité où certains aspects du design choisi posent des problèmes au niveau de la production, le designer lauréat doit accepter de collaborer avec le manufacturier et le Bureau de la mode pour apporter les modifications nécessaires et permettre à la production de suivre son cours.

Les critères d'évaluation pour cette deuxième étape sont :

- ▶ l'originalité et la capacité du concept à témoigner de la créativité montréalaise
- ▶ l'intégration du concept et du design du kiosque (les plans et images 3D du kiosque seront fournis aux trois finalistes pour le développement de leur concept lors de la séance d'information du 16 décembre)
- ▶ la considération du rôle prédominant joué par le Complexe environnemental Saint-Michel dans la sélection de Montréal pour participer à Expo2010 (l'information sur le Complexe environnemental Saint-Michel sera fournie aux finalistes pour le développement de leur concept lors de la séance d'information du 16 décembre)
- ▶ la faisabilité dans le cadre des contraintes de production par un sous-traitant
- ▶ l'aspect pratique (considération d'éléments tels que la chaleur, l'humidité, les mœurs, etc.)
- ▶ les matières proposées

La température et l'humidité de Shanghai sont des éléments cruciaux à considérer dans le choix de la coupe et de la matière à utiliser.

Livrables pour la deuxième étape

Chaque candidat présente une (1) proposition pour le haut de l'uniforme des guides du kiosque de Montréal à Shanghai et doit remettre au jury :

1. deux planches de format 8.5"x11" présentant le vêtement (vue de dos et de face)
2. géométriques sur une planche de format 8.5"x11" (vue de dos et de face)
3. échantillons de tissus pouvant être retenus pour la réalisation des pièces

Les finalistes pourront appuyer la présentation de leur concept par une présentation PowerPoint, s'ils jugent que cela peut être utile à une meilleure compréhension de la part des juges.

Le candidat doit s'assurer d'être en mesure de respecter l'échéancier préliminaire joint en annexe A.

Dépôt des propositions et présentations des trois (3) finalistes devant jury : lundi le 18 jan. 2010 (horaire à confirmer)

5- JURY

Le jury est composé des personnes suivantes :

Françoise Dulac - enseignante - École supérieure de mode de Montréal

Christophe Bilebeau - directeur - Montréal Couture

Jacques Besner - conseiller en affaires internationales - Ville de Montréal

Rick Oquet - président - Axessimo Inc.

Emanuela Lolli - consultante

Observateurs :

Louis Dussault - Commissaire - Exposition Shanghai 2010 - Ville de Montréal

Diane Duhamel - Commissaire - Bureau de la mode - Ville de Montréal

Sophie Rozon - Responsable médias interactifs - Bureau de la mode - Ville de Montréal

6- EXPOSITION DES PROPOSITIONS

Suite au concours, les propositions des trois (3) finalistes pourront être présentées sur le site Internet du Bureau de la mode de Montréal, ainsi que sur sa page Facebook. En déposant leur proposition, les finalistes concèdent à la Ville une licence non exclusive, sans frais et sans limites de territoire pour la durée prévue à la Loi sur les droits d'auteur, les autorisant à reproduire sur tout support, y compris leurs sites Internet, tous les documents de sa proposition.

Tout candidat ayant des questions sur le concours doit s'adresser par courriel au Bureau de la mode à l'adresse :
bureaumode@ville.montreal.qc.ca



Annexe A Échéancier préliminaire

L'échéancier peut être modifié

23 nov.	Lancement du concours
10 déc.	Date limite pour la réception des candidatures
11 déc.	Sélection des trois (3) finalistes
16 déc.	Séance d'information pour les trois (3) finalistes
17 déc. au 18 jan. 2010	Réalisation des propositions des finalistes
18 jan.	Présentations des finalistes devant jury Choix du gagnant
19 jan. au 19 mars	Supervision de la production
3 fév.	Annonce officielle du gagnant



Annexe B
Formulaire d'inscription

Concours de design de mode Shanghai 2010
Bureau de la mode, Ville de Montréal

Nom du designer

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

Courriel

Signature

Date

Annexe C

Aide mémoire pour le dépôt d'une candidature

Date limite : 10 déc. 2009 à 17h

- La fiche d'inscription (annexe B)
- Une lettre d'intention décrivant la compréhension du mandat
- La description des expériences pertinentes du créateur de mode
- Le CV du créateur de mode
- La présentation des autres membres de l'équipe du créateur (s'il y a lieu)
- Deux (2) exemples de projets jugés pertinents